



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC**

**Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Miscellaneous Special Projects Division (XN)/Division  
des projets spéciaux divers (XN)  
Canadian Building  
219 Laurier Ave. West, 13th Floor  
Room 13077  
Ottawa  
Ontario  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> SPICT-VOLET 1&2	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> G9292-175967/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 006
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> G9292-175967	<b>Date</b> 2016-06-22
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$XN-110-30125	
<b>File No. - N° de dossier</b> 110xn.G9292-175967	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2016-07-08</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Chow, Mejuine	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 110xn
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 420-0333 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
G9292-175967/A

Amd. No. - N° de la modif.  
006

Buyer ID - Id de l'acheteur  
110XN

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
G9292-175967

File No. - N° du dossier  
110XNG9292-175967

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Cette modification 006 a pour but de répondre aux questions suivantes et d'apporter les changements suivants :

## MODIFICATIONS

1) **SUPPRIMER :** Annexe B.1 – Base de paiement – Volet de travail 1,  
**INSÉRER :**

### Annexe B.1 – BASE DE PAIEMENT – VOLET DE TRAVAIL 1

#### PÉRIODE INITIALE DU CONTRAT :

Période initiale du contrat (Date de l'attribution du contrat à )		
Catégorie de ressources	Niveau d'expertise	Taux quotidien ferme
A.1 Architecte d'applications et de logiciels	3	
A.2 Analyste fonctionnel PRO – Gestions des déplacements	3	
A.2 Analyste fonctionnel PRO – Gestions des salaires (OPS)	3	
A.2 Analyste fonctionnel PRO - Généraliste	3	

#### PÉRIODE D'OPTION :

Période d'option 1 (du au )		
Catégorie de ressources	Niveau d'expertise	Taux quotidien ferme
A.1 Architecte d'applications et de logiciels	3	
A.2 Analyste fonctionnel PRO – Gestions des déplacements	3	
A.2 Analyste fonctionnel PRO – Gestions des salaires (OPS)	3	
A.2 Analyste fonctionnel PRO - Généraliste	3	

Période d'option 2 (du au )		
Catégorie de ressources	Niveau d'expertise	Taux quotidien ferme
A.1 Architecte d'applications et de logiciels	3	
A.2 Analyste fonctionnel PRO – Gestions des déplacements	3	
A.2 Analyste fonctionnel PRO – Gestions des salaires (OPS)	3	
A.2 Analyste fonctionnel PRO - Généraliste	3	

Solicitation No. - N° de l'invitation  
G9292-175967/A

Amd. No. - N° de la modif.  
006

Buyer ID - Id de l'acheteur  
110XN

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
G9292-175967

File No. - N° du dossier  
110XNG9292-175967

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

<b>Période d'option 3</b> (du _____ au _____)		
<b>Catégorie de ressources</b>	<b>Niveau d'expertise</b>	<b>Taux quotidien ferme</b>
A.1 Architecte d'applications et de logiciels	3	
A.2 Analyste fonctionnel PRO – Gestions des déplacements	3	
A.2 Analyste fonctionnel PRO – Gestions des salaires (OPS)	3	
A.2 Analyste fonctionnel PRO - Généraliste	3	

2) **SUPPRIMER :** Pièce jointe 3.2 – Barème de prix – Volet de Travail 1;

**INSÉRER :**

**Pièce jointe 3.2 – BARÈME DE PRIX – VOLET DE TRAVAIL 1**

En ce qui concerne le « nombre estimatif de jours » indiqué ci-dessous dans la colonne (C\*), ce nombre sert uniquement aux fins d'évaluation pendant le processus de demande de soumissions et ne représente pas un engagement relatif à une utilisation future.

**Période initiale du contrat :**

<b>Date de l'attribution du contrat à</b>					
	<b>(B)</b>	<b>(C)</b>	<b>(D)</b>	<b>(E)</b>	<b>(F)</b>
<b>Catégorie de ressources</b>	<b>Niveau d'expertise</b>	<b>Nombre estimatif de jours</b>	<b>Taux quotidien ferme</b>	<b>Coût total (C × D)</b>	<b>Bande médiane du taux quotidien ferme</b>
A.1 Architecte d'applications et de logiciels	3	240	\$	\$	1 070,00 \$
A.2 Analyste fonctionnel PRO – Gestions des déplacements	3	240	\$	\$	1 090,00 \$
A.2 Analyste fonctionnel PRO – Gestions des salaires (OPS)	3	240	\$	\$	1 090,00 \$
A.2 Analyste fonctionnel PRO - Généraliste	3	240	\$	\$	1 090,00 \$
<b>Prix total de la période initiale du contrat</b>				<b>&lt;à déterminer&gt; \$</b>	

**Périodes d'option :**

Période d'option 1 Du _____ au _____					
	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)
Catégorie de ressources	Niveau d'expertise	Nombre estimatif de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (C × D)	Bande médiane du taux quotidien ferme
A.1 Architecte d'applications et de logiciels	3	240	\$	\$	1 070,00 \$
A.2 Analyste fonctionnel PRO – Gestions des déplacements	3	240	\$	\$	1 090,00 \$
A.2 Analyste fonctionnel PRO – Gestions des salaires (OPS)	3	240	\$	\$	1 090,00 \$
A.2 Analyste fonctionnel PRO - Généraliste	3	240	\$	\$	1 090,00 \$
<b>Prix total pour la période d'option 1</b>				<b>&lt;à déterminer&gt; \$</b>	

Période d'option 2 Du _____ au _____					
	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)
Catégorie de ressources	Niveau d'expertise	Nombre estimatif de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (C × D)	Bande médiane du taux quotidien ferme
A.1 Architecte d'applications et de logiciels	3	240	\$	\$	1 070,00 \$
A.2 Analyste fonctionnel PRO – Gestions des déplacements	3	240	\$	\$	1 090,00 \$
A.2 Analyste fonctionnel PRO – Gestions des salaires (OPS)	3	240	\$	\$	1 090,00 \$
A.2 Analyste fonctionnel PRO - Généraliste	3	240	\$	\$	1 090,00 \$
<b>Prix total pour la période d'option 2</b>				<b>&lt;à déterminer&gt; \$</b>	

Période d'option 3 Du _____ au _____					
	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)
Catégorie de ressources	Niveau d'expertise	Nombre estimatif de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (C × D)	Bande médiane du taux quotidien ferme
A.1 Architecte d'applications et de logiciels	3	120	\$	\$	1 070,00 \$
A.2 Analyste fonctionnel PRO – Gestions des déplacements	3	120	\$	\$	1 090,00 \$

Solicitation No. - N° de l'invitation  
G9292-175967/A

Amd. No. - N° de la modif.  
006

Buyer ID - Id de l'acheteur  
110XN

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
G9292-175967

File No. - N° du dossier  
110XNG9292-175967

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

A.2 Analyste fonctionnel PRO – Gestions des salaires (OPS)	3	120	\$	\$	1 090,00 \$
A.2 Analyste fonctionnel PRO - Généraliste	3	120	\$	\$	1 090,00 \$
<b>Prix total pour la période d'option 3</b>				<b>&lt;à déterminer&gt; \$</b>	

<b>Prix total de la soumission</b>	
<b>(période initiale du contrat + période d'option 1 + période d'option 2 + période d'option 3)</b>	<b>&lt;à déterminer&gt; \$</b>

- 3) À la pièce jointe 3.3 – Barème de prix – Volet de Travail 2  
**SUPPRIMER** : le tableau - Période d'option 3;  
**INSÉRER** :

Période d'option 3 Du _____ au _____		(B)	(C)	(D)	(E)	(F)
Catégorie de ressources	Niveau d'expertise	Nombre estimatif de jours	Taux quotidien ferme	Coût total (C × D)	Bande médiane du taux quotidien ferme	
B.9 Développeur de didacticiels	3	120	\$	\$	825,00 \$	
B.11 Instructeur TI	3	120	\$	\$	850,00 \$	
P.1 Consultant en gestion du changement	3	120	\$	\$	999,49 \$	
P.9 Gestionnaire de projet	3	120	\$	\$	1 200,00 \$	
<b>Prix total pour la période d'option 3</b>				<b>&lt;à déterminer&gt; \$</b>		

- 4) À la pièce jointe 4.1 – Critères d'évaluation organisationnelle des soumissions – Volet de travail 1, sous-section 1.1 – Exigences obligatoires de l'organisation  
**SUPPRIMER** critères obligatoires M2 et M3;  
**INSÉRER** critères obligatoires M2 et M3 comme suit :

Critères	Critères obligatoires	Réponse du soumissionnaire																					
		Satisfait (O/N)	Expérience démontrée (les soumissionnaires doivent insérer les données)																				
O2	<p>Le soumissionnaire doit démontrer son nombre de jours d'expérience facturables dans TOUTES les catégories de ressources dans le tableau A (tableau du nombre minimal de jours facturables ci-dessous).</p> <p>Pour que la soumission soit acceptée :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) les jours facturables doivent porter sur la prestation de services dans le cadre de la PRO;</li> <li>2) les jours facturables doivent être survenus dans les cinq (5) années précédant la date de clôture des soumissions;</li> <li>3) les jours facturables doivent être associés à un maximum de cinq (5) références de projet;</li> <li>4) les travaux effectués par la catégorie de ressource doivent comprendre, pour chaque catégorie, au moins 50 % des tâches connexes (énumérées dans l'Annexe A [Énoncé des travaux]); et</li> <li>5) le soumissionnaire doit remettre un Formulaire de réponse – jours facturés dûment rempli (Appendice B de la pièce jointe 4.1). Il doit également présenter un Formulaire de réponse – référence de l'entreprise (figurant dans la présente pièce jointe) pour chaque référence contractuelle inscrite dans le Formulaire de réponse – jours facturés.</li> </ol> <p>TABLEAU A : Le soumissionnaire doit fournir l'Appendice A de la pièce jointe 4.1 dûment rempli.</p>																						
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>N°</th> <th>CATÉGORIE DE RESSOURCE</th> <th>NOMBRE MINIMAL DE JOURS FACTURABLES PAR CATÉGORIE</th> <th>Satisfait O/N</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Architecte d'applications/de logiciels (niveau 3)</td> <td>500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Analyste fonctionnel PRO – gestion des déplacements (niveau 3)</td> <td>250</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Analyste fonctionnel PRO – gestion des salaires (OPS) (niveau 3)</td> <td>250</td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Analyste fonctionnel PRO – généraliste (Niveau 3)</td> <td>250</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	N°	CATÉGORIE DE RESSOURCE	NOMBRE MINIMAL DE JOURS FACTURABLES PAR CATÉGORIE	Satisfait O/N	1	Architecte d'applications/de logiciels (niveau 3)	500		2	Analyste fonctionnel PRO – gestion des déplacements (niveau 3)	250		3	Analyste fonctionnel PRO – gestion des salaires (OPS) (niveau 3)	250		4	Analyste fonctionnel PRO – généraliste (Niveau 3)	250			
	N°	CATÉGORIE DE RESSOURCE	NOMBRE MINIMAL DE JOURS FACTURABLES PAR CATÉGORIE	Satisfait O/N																			
	1	Architecte d'applications/de logiciels (niveau 3)	500																				
	2	Analyste fonctionnel PRO – gestion des déplacements (niveau 3)	250																				
	3	Analyste fonctionnel PRO – gestion des salaires (OPS) (niveau 3)	250																				
4	Analyste fonctionnel PRO – généraliste (Niveau 3)	250																					

Solicitation No. - N° de l'invitation  
G9292-175967/A

Amd. No. - N° de la modif.  
006

Buyer ID - Id de l'acheteur  
110XN

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
G9292-175967

File No. - N° du dossier  
110XNG9292-175967

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères	Critères obligatoires	Réponse du soumissionnaire	
		Satisfait (O/N)	Expérience démontrée (les soumissionnaires doivent insérer les données)
O3	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède des capacités en matière de ressourcement interne en proposant un gestionnaire de la clientèle. Cette personne sera nommée gestionnaire de la clientèle pour EDSC et sera responsable de la gestion des ressources et du contrat liée à tout contrat subséquent.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir le nom et le titre de la personne qui sera nommée gestionnaire de la clientèle.</p> <p>Pour que la soumission soit acceptée :</p> <p>1) Le gestionnaire de la clientèle doit posséder de l'expérience liée à la gestion de ressources SAP dans le cadre de deux (2) contrats et/ou projets simultanés au clients du gouvernement du Canada, au cours des trois (3) dernières années précédant la date de clôture de l'appel d'offres :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>i. au moins deux (2) des catégories de ressources requises présentés à l'Annexe A, Énoncé de travail; et</li><li>ii. au moins huit (8) ressources à temps plein.</li></ul> <p>2) La valeur minimale de chaque contrat doit s'élever à 2 M\$ pour une période de contrat d'au moins deux (2) ans (y compris toute option applicable).</p>		

Solicitation No. - N° de l'invitation  
G9292-175967/A

Amd. No. - N° de la modif.  
006

Buyer ID - Id de l'acheteur  
110XN

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
G9292-175967

File No. - N° du dossier  
110XNG9292-175967

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

5) À la pièce jointe 4.3 – Critères d'évaluation organisationnelle des soumissions – Volet de travail 2, sous-section 1.1 – Exigences obligatoires de l'organisation

**SUPPRIMER** critère obligatoire O3;

**INSÉRER** critère obligatoire O3 comme suit :

Critères	Critères obligatoires	Réponse du soumissionnaire	
		Satisfait (O/N)	Expérience démontrée (les soumissionnaires doivent insérer les données)
O3	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède des capacités en matière de ressourcement interne en proposant un gestionnaire de la clientèle. Cette personne sera nommée gestionnaire de la clientèle pour EDSC et sera responsable de la gestion des ressources et du contrat liée à tout contrat subséquent.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir le nom et le titre de la personne qui sera nommée gestionnaire de la clientèle.</p> <p>Pour que la soumission soit acceptée :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1) Le gestionnaire de la clientèle doit posséder de l'expérience liée à la gestion de ressources SAP dans le cadre de deux (2) contrats et/ou projets simultanés au clients du gouvernement du Canada, au cours des trois (3) dernières années précédant la date de clôture de l'appel d'offres :<ol style="list-style-type: none"><li>iii. au moins trois (3) des catégories de ressources requises présentés à l'Annexe A, Énoncé de travail; et</li><li>iv. au moins huit (8) ressources à temps plein.</li></ol></li><li>2) la valeur minimale de chaque contrat et/ou projet doit s'élever à 2 M\$ pour une période de contrat d'au moins deux (2) ans (y compris toute option applicable).</li></ol>		

Solicitation No. - N° de l'invitation  
G9292-175967/A

Amd. No. - N° de la modif.  
006

Buyer ID - Id de l'acheteur  
110XN

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
G9292-175967

File No. - N° du dossier  
110XNG9292-175967

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- 6) À la pièce jointe 4.1 – Critères d'évaluation organisationnelle des soumissions – Volet de travail 1, **SUPPRIMER** sous-section 1.2 – Exigences cotées de l'organisation; **INSÉRER**

1.2 EXIGENCES COTÉES DE L'ORGANISATION

Critères cotés	Points maximum	Réponse du soumissionnaire	
		Lignes directrices de l'évaluation	Renvoi au numéro de référence du contrat
<p><b>C1</b></p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a offert des services professionnels de SAP au cours des cinq (5) dernières années de la date de clôture de l'appel d'offres, aux ministères, aux organismes ou aux sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour que la soumission soit acceptée, la durée du contrat doit être d'au moins douze (12) mois.</p> <p>Le soumissionnaire est requis de fournir des références de clients pour chacun des projets :</p> <p><u>Coordonnées du client</u> Nom de l'organisation : Nom de la personne-ressource : Courriel : Numéro de téléphone :</p> <p><u>Détails du contrat</u> Résumé des services professionnels : (1 paragraphe décrivant la portée et les principales responsabilités) Date de début : Date de fin : Numéro de référence : Montant total facturé pour les services professionnels de SAP (\$) :</p> <p>Pour chaque référence de contrat, le soumissionnaire est requis de présenter la date d'attribution du contrat ainsi que le numéro de référence.</p>	12	<p>On attribuera des points au soumissionnaire comme suit pour la somme de la valeur totale facturée (V) démontrée :</p> <p><math>2M\\$ \leq V &lt; 5M\\$ = 3</math> pts <math>5M\\$ \leq V &lt; 10M\\$ = 6</math> pts <math>10M\\$ \leq V &lt; 15M\\$ = 9</math> pts <math>V \geq 15M\\$ = 12</math> pts</p>	

Solicitation No. - N° de l'invitation  
G9292-175967/A

Amd. No. - N° de la modif.  
006

Buyer ID - Id de l'acheteur  
110XN

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
G9292-175967

File No. - N° du dossier  
110XNG9292-175967

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères cotés	Points maximum	Réponse du soumissionnaire	
		Lignes directrices de l'évaluation	Renvoi au numéro de référence du contrat
<p><b>C2</b></p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer son expérience dans le cadre de projets qu'il a réalisés au cours des dix (10) dernières années précédant la date de clôture de l'appel d'offres. Pour que la soumission soit acceptée, le soumissionnaire doit démontrer que, dans le cadre de chaque projet :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. il a travaillé de façon continue pendant au moins douze (12) mois;</li><li>2. il a offert des services professionnels en informatique liés à des projets de PRO-SAP au moyen de la version 6.0 PRO-SAP ou de versions ultérieures.</li></ol> <p>Un maximum de sept (7) projets seront évalués.</p> <p>Le soumissionnaire est requis de fournir des références de clients pour chacun des projets :</p> <p><u>Coordonnées du client</u> Nom de l'organisation : Nom de la personne-ressource : Courriel : Numéro de téléphone :</p> <p><u>Détails du contrat</u> Résumé des services professionnels : (1 paragraphe décrivant la portée et les principales responsabilités) Date de début : Date de fin : Numéro de référence : Montant total facturé pour les services professionnels de SAP (\$) ;</p> <p>Pour chaque référence du contrat, le soumissionnaire doit présenter la date d'attribution du contrat ainsi que le numéro de référence.</p>	28	<p>Le soumissionnaire se verra accorder quatre (4) points pour chaque projet démontré, jusqu'à concurrence de sept (7) projets.</p>	
<b>NOMBRE MAXIMAL DE POINTS</b>	<b>40</b>		
<b>MINIMUM DE POINTS REQUIS</b>	<b>0</b>		
<b>POINTS OBTENUS</b>			

Solicitation No. - N° de l'invitation  
G9292-175967/A

Amd. No. - N° de la modif.  
006

Buyer ID - Id de l'acheteur  
110XN

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
G9292-175967

File No. - N° du dossier  
110XNG9292-175967

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- 7) À la pièce jointe 4.3 – Critères d'évaluation organisationnelle des soumissions – Volet de travail 2, **SUPPRIMER** sous-section 1.2 – Exigences cotées de l'organisation; **INSÉRER**

1.2 EXIGENCES COTÉES DE L'ORGANISATION

Critères cotés	Points maximum	Réponse du soumissionnaire	
		Lignes directrices de l'évaluation	Renvoi au numéro de référence du contrat
<p><b>C1</b></p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a offert des services professionnels de SAP au cours des cinq (5) dernières années de la date de clôture de l'appel d'offres, aux ministères, aux organismes ou aux sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour que la soumission soit acceptée, la durée du contrat doit être d'au moins douze (12) mois.</p> <p>Le soumissionnaire est requis de fournir des références de clients pour chacun des projets :</p> <p><u>Coordonnées du client</u> Nom de l'organisation : Nom de la personne-ressource : Courriel : Numéro de téléphone :</p> <p><u>Détails du contrat</u> Résumé des services professionnels : (1 paragraphe décrivant la portée et les principales responsabilités) Date de début : Date de fin : Numéro de référence : Montant total facturé pour les services professionnels de SAP (\$) :</p> <p>Pour chaque référence de contrat, le soumissionnaire est requis de présenter la date d'attribution du contrat ainsi que le numéro de référence.</p>	12	<p>On attribuera des points au soumissionnaire comme suit pour la somme de la valeur totale facturée (V) démontrée :</p> <p><math>2M\\$ \leq V &lt; 5M\\$ = 3</math> pts <math>5M\\$ \leq V &lt; 10M\\$ = 6</math> pts <math>10M\\$ \leq V &lt; 15M\\$ = 9</math> pts <math>V \geq 15M\\$ = 12</math> pts</p>	

Solicitation No. - N° de l'invitation  
G9292-175967/A

Amd. No. - N° de la modif.  
006

Buyer ID - Id de l'acheteur  
110XN

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
G9292-175967

File No. - N° du dossier  
110XNG9292-175967

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères cotés	Points maximum	Réponse du soumissionnaire	
		Lignes directrices de l'évaluation	Renvoi au numéro de référence du contrat
<p>C2</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer son expérience dans le cadre de projets qu'il a réalisés au cours des dix (10) dernières années précédant la date de clôture de l'appel d'offres. Pour que la soumission soit acceptée, le soumissionnaire doit démontrer que, dans le cadre de chaque projet :</p> <p>1. il a travaillé de façon continue pendant au moins douze (12) mois;</p> <p>2. il a offert des services professionnels en informatique liés à des projets de PRO-SAP au moyen de la version 6.0 PRO-SAP ou de versions ultérieures.</p> <p>Un maximum de sept (7) projets seront évalués.</p> <p>Le soumissionnaire est requis de fournir des références de clients pour chacun des projets :</p> <p><u>Coordonnées du client</u> Nom de l'organisation : Nom de la personne-ressource : Courriel : Numéro de téléphone : <u>Détails du contrat</u> Résumé des services professionnels : (1 paragraphe décrivant la portée et les principales responsabilités) Date de début : Date de fin : Numéro de référence : Montant total facturé pour les services professionnels de SAP (\$) ;</p> <p>Pour chaque référence de contrat, le soumissionnaire est requis de présenter la date d'attribution du contrat ainsi que le numéro de référence.</p>	28	<p>Le soumissionnaire se verra accorder quatre (4) points pour chaque projet démontré, jusqu'à concurrence de sept (7) projets.</p>	
<b>NOMBRE MAXIMAL DE POINTS</b>	<b>40</b>		
<b>MINIMUM DE POINTS REQUIS</b>	<b>0</b>		
<b>POINTS OBTENUS</b>			

- 8) À l'annexe A, appendice A – Procédure d'attribution de tâches, **SUPPRIMER** la section 5.

---

## QUESTIONS

---

**Q1.** Pièce jointe 4.4. Volet de travail 2 – Critères d'évaluation des personnes proposées dans la soumissions – Critères d'évaluation obligatoires et cotés : Les critères d'évaluation n'ont pas été fournis pour B.9 Développeur de didacticiels et B.11 Instructeur TI. Veuillez svp aviser si Emploi et Développement social Canada (EDSC) exige que le soumissionnaire remplisse les grilles pour ces rôles.

**R1.** B.9 Développeur de didacticiels et B.11 Instructeur en TI ne seront pas évalués à cette étape de la demande de soumission. Cependant, l'évaluation de ces ressources aura lieu après l'adjudication de contrat, selon les procédures décrites sous l'appendice A de l'annexe A – Procédure d'attribution de tâches, et sous l'appendice B – Exigences relatives aux qualifications minimales des ressources individuelles.

-----

**Q2.** Selon le critère O2, au point 4) du Volet de travail 1, « les travaux effectués par la catégorie de ressource doivent comprendre, pour chaque catégorie, au moins 50 % des tâches connexes (énumérées dans l'Annexe A [Énoncé de travail] ». Selon le libellé actuel, 7 des 13 tâches énumérées dans la catégorie Analyste fonctionnel PRO – Gestion des déplacements (niveau 3) se rapportent au module Gestion des déplacements de SAP. Cela indique que dans la demande de propositions (DP), le soumissionnaire doit citer en référence l'expérience de l'entreprise en prestation de services liés au module Gestion des déplacements. Toutefois, seulement 5 des 10 tâches énumérées dans la catégorie Analyste fonctionnel PRO – Gestion des salaires (OPS) (niveau 3) se rapportent au module Outil de prévisions salariales (OPS) de SAP. Dans ce cas-ci, cela indique que dans la DP, le soumissionnaire n'a pas à citer en référence l'expérience de l'entreprise en prestation de services liés au module OPS. Cette incohérence pourrait être corrigée en demandant aux soumissionnaires d'indiquer au moins une tâche liée au module SFT lorsqu'ils citent en référence l'expérience de l'entreprise en prestation de services dans la catégorie Analyste fonctionnel PRO – Gestion des salaires (OPS) (niveau 3).

**R2.** Chaque ressource sera évaluée individuellement contre toutes les tâches notées. Par exemple, la ressource Gestion des salaires (OPS) sera évaluée contre toutes les tâches notées. Ensuite, la ressource Gestion des déplacements (TM) sera évaluée contre toutes les tâches notées.

-----

**Q3.** Selon le critère O3, les deux volets de travail requièrent que les soumissionnaires proposent un gestionnaire de la clientèle, qui possède de l'expérience liée à la gestion de ressources SAP dans le cadre de deux (2) contrats simultanés. Lorsqu'on compare l'expérience requise de la prestation de services SAP aux clients du gouvernement du Canada à celle de la prestation de services SAP aux : a) clients étrangers et aux b) clients non liés au gouvernement, d'importantes différences existent en raison de l'expérience supplémentaire demandée. Compte tenu de la nature de l'approvisionnement au gouvernement, des exigences supplémentaires en matière de sécurité ainsi que des processus opérationnels supplémentaires liés à la prestation de services à la demande du gouvernement du Canada, nous demandons que le client modifie le critère O3 pour les deux volets de travail, de sorte que les soumissionnaires proposent un gestionnaire de la clientèle ayant une expérience de la gestion de ressources SAP dans le cadre de deux (2) contrats simultanés aux clients du gouvernement du Canada.

**A3.** Le Canada a pris en considération la suggestion et a révisé le critère O3 pour les deux volets de travail. Veuillez svp vous référer aux modifications #4 et #5 ci-dessus pour plus de détails.

-----

**Q4.** Veuillez confirmer que pour toutes les références de contrat, le soumissionnaire doit avoir agi comme entrepreneur principal, et non comme un sous-traitant. Autrement dit, veuillez confirmer si le soumissionnaire doit avoir passé le contrat directement avec le client qui a commandé les travaux. Si le contrat passé consistait à exécuter des travaux confiés préalablement à une autre entité, le soumissionnaire n'est pas l'entrepreneur principal. Par exemple, Z (le client) a passé un contrat avec Y pour la prestation de services. Y a passé ensuite un contrat avec X pour le charger de la prestation d'une partie ou de la totalité des services à Z. Dans cet exemple, Y est l'entrepreneur principal, et X, le sous-traitant. Ce point permanent diffusé par TPSGC dans de grandes demandes de propositions similaires semble faire défaut dans cette DP.

**R4.** Il n'y a aucune restriction. La capacité organisationnelle du soumissionnaire ainsi que toute expérience correspondant au besoin du Canada seront considérées lors de l'évaluation, indépendamment du fait que le soumissionnaire ait été soumissionnaire primaire ou sous-traitant.

-----

**Q5.** Veuillez confirmer que pour le critère O3 du :

- a) Volet de travail 1 : les deux (2) contrats dont il est question doivent être pour « i. au moins deux (2) des catégories de ressources requises présentées à l'Annexe A de l'Énoncé de travail et ii. fournir au moins huit (8) ressources à temps plein ».
- b) Volet de travail 2 : les deux (2) contrats dont il est question doivent être pour « au moins trois (3) des catégories de ressources requises présentées à l'Annexe A de l'Énoncé de travail et ii. fournir au moins huit (8) ressources à temps plein ».

**R5.** Pour clarifier,

- a) Sous le volet de travail 1, la référence des contrats doit être pour un minimum de :
    - 1 architecte en Application / Logiciel;
    - 1 ERP Analyste fonctionnel – Gestion des déplacements (TM) – Niveau 3;
    - 1 ERP Analyste fonctionnel – Gestion des salaires (OPS) – Niveau 3; et
    - 5 ERP Analystes fonctionnels supplémentaires dans une combinaison quelconque – tous au niveau 3,pour un total de 8 ressources.
  - b) Sous le volet de travail 2,
    - 1 Développeur de didacticiel – Niveau 3;
    - 1 Instructeur en TI – Niveau 3;
    - 1 Expert-conseil en gestion du changement;
    - 1 Gestionnaire de projet; et
    - 4 ressources supplémentaires dans une combinaison quelconque – toutes au niveau 3,pour un total de 8 ressources.
- 

**Q6.** En ce qui a trait à tous les critères obligatoires et cotés, veuillez confirmer que les soumissionnaires peuvent citer des projets en cours pour appuyer l'expérience, dans la mesure où les projets sont conformes à toutes les autres exigences précisées au contrat.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
G9292-175967/A

Amd. No. - N° de la modif.  
006

Buyer ID - Id de l'acheteur  
110XN

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
G9292-175967

File No. - N° du dossier  
110XNG9292-175967

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

**R6.** Oui, les soumissionnaires peuvent inclure des projets en cours pour répondre aux exigences obligatoires et cotées, dans la mesure où ce(s) projet(s) est (sont) pertinent(s) et valide(s).

-----

**Q7.** La Couronne peut-elle confirmer que les soumissionnaires peuvent répondre à un seul des deux volets de travail spécifiés dans la DDP et leur proposition peut encore être considérée recevable?

**R7.** Selon la partie 3 – Instructions concernant la préparation des soumissions, sous-section 3.1 d) (i), les soumissionnaires peuvent répondre à un ou plusieurs volets de travail.

-----

**Q8.** En ce qui concerne le critère C1 des exigences cotées de l'organisation, nous demandons à EDSC de bien vouloir réviser ce critère coté afin d'inclure les projets du secteur privé pour permettre à des entreprises très compétentes certifiées SAP, qui n'ont pas fait d'importantes affaires avec le gouvernement du Canada, de soumissionner. Comme l'objectif d'EDSC est de sélectionner le soumissionnaire qui possède l'expérience et les capacités requises en vue de fournir à EDSC le nombre de ressources SAP nécessaires, le fait de limiter le critère C1 aux projets du gouvernement fédéral empêche les entreprises spécialisées dans SAP, qui sont capables de fournir un grand nombre de ressources qualifiées, de soumissionner pour le besoin, et ne procure aucun avantage à EDSC. Une entreprise qui a mené de grands projets dans le secteur privé est en mesure de répondre aux besoins d'EDSC.

Au cours de l'étape des autorisations de tâche, à la suite de l'attribution du contrat, EDSC exigera que les ressources possèdent l'expérience au gouvernement du Canada pouvant être requise relativement à un engagement possédant en particulier. Puisque les entreprises ont accès aux mêmes ressources en sous-traitance qui possèdent cette expérience dans le marché d'Ottawa, elles sont en mesure de fournir à EDSC les ressources particulières requises.

La limitation au gouvernement fédéral ne fait que limiter la concurrence aux grands intégrateurs qui, antérieurement, ont fait affaire avec le gouvernement fédéral, et pénalise injustement les entreprises qui se sont qualifiées dans le cadre des Services professionnels en informatique centrés sur les tâches (SPICT), mais qui n'ont pas encore réalisé de grands projets dans le secteur public.

**R8.** L'expérience au gouvernement fédéral est un facteur à considérer dans ce besoin. SVP vous référer aux modifications # 6 et #7, relatives aux « lignes directrices de l'évaluation ».

-----

**Q9.** En ce qui concerne l'exigence obligatoire de l'organisation, O3 – des volets de travail 1 et 2, à notre avis, la meilleure façon d'évaluer les capacités d'un gestionnaire de la clientèle consiste à évaluer sa capacité de gérer diverses ressources dans le cadre de projets particuliers de clients. À l'heure actuelle, le Ministère exige que ces capacités soient évaluées dans le cadre d'un contrat. Cependant, nous estimons que le fait de gérer plusieurs contrats dans le cadre d'un même projet de client démontrer mieux les qualifications d'un gestionnaire de projet.

Le Ministère envisagera-t-il de remplacer le terme « contrats » par le terme « projets » employé au critère O3 pour les deux volets de travail (1 et 2)?

**R9.** Le Canada a pris en considération la suggestion et a révisé O3 pour les deux volets de travail. SVP vous référer aux modifications #4 et #5 ci-dessus pour plus de détails.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
G9292-175967/A

Amd. No. - N° de la modif.  
006

Buyer ID - Id de l'acheteur  
110XN

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
G9292-175967

File No. - N° du dossier  
110XNG9292-175967

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

-----  
Q10 et Q11 réfèrent aux critères organisationnels suivants :

*Le soumissionnaire doit démontrer son nombre de jours d'expérience facturables dans TOUTES les catégories de ressources dans le tableau A (tableau du nombre minimal de jours facturables ci-dessous).*

*Pour que la soumission soit acceptée :*

- 1) les jours facturables doivent porter sur la prestation de services dans le cadre de la PRO;*
- 2) les jours facturables doivent être survenus dans les cinq années précédant la date de clôture des soumissions;*
- 3) les jours facturables doivent être associés à un maximum de cinq références contractuelles;*
- 4) les travaux effectués par les catégories de ressources doit comprendre, pour chaque catégorie, au moins 50 % des tâches connexes (énumérées dans l'Annexe A [Énoncé des travaux]);*
- 5) le soumissionnaire doit remettre un Formulaire de réponse – jours facturés dûment rempli (Appendice B de la pièce jointe 4.1). Il doit également présenter un Formulaire de réponse – référence de l'entreprise (figurant dans la présente pièce jointe) pour chaque référence contractuelle inscrite dans le Formulaire de réponse – jours facturés.*

**Q10.** En ce qui concerne le volet de travail 2, exigence obligatoire de l'organisation O2:

Dans le cadre de l'AMA pour des SPICT, les titres de rôles pour certaines catégories et descriptions de tâches sont assez similaires à ceux du développeur de didacticiels ou de l'instructeur TI et ils sont sélectionnés par les clients pour fournir des livrables similaires. Le Ministère acceptera-t-il d'autres catégories, dans le cadre des SPICT, concernant le total de jours facturables pour services à l'entreprise, pourvu que le fournisseur puisse démontrer qu'au moins 50 % des tâches énumérées dans l'Énoncé de travail étaient similaires à celles énumérées dans la présente demande de propositions?

**R10.** Seules les ressources de développeur de didacticiels et d'instructeur en TI seront acceptées dans ce besoin.

-----  
**Q11.** En ce qui concerne le volet de travail 2, exigence obligatoire de l'organisation O2:

- a. Veuillez confirmer que le Ministère acceptera seulement les jours facturés précédant la date de clôture des soumissions pour appuyer les « jours facturables » pour chaque catégorie.
- b. Veuillez confirmer que les jours facturables à l'appui doivent être associés aux ressources de niveau 3?
- c. Veuillez confirmer que le nombre total de jours facturables pour chacun des volets doit être démontré dans un maximum de cinq (5) références contractuelles?

**R11.** a. Il est confirmé que le Ministère acceptera seulement les jours facturés précédant la date de clôture des soumissions pour appuyer les « jours facturables » pour chaque catégorie.  
b. Il est confirmé que les jours facturables à l'appui doivent être associés aux ressources de niveau 3.  
c. Il est confirmé que le nombre total de jours facturables pour chacun des volets doit être démontré dans un maximum de cinq (5) références contractuelles.

**Q12.** En ce qui concerne le volet de travail 1 – Base de paiement:

Le Ministère ne demande qu'un seul taux quotidien pour tous les analystes fonctionnels PRO. Toutefois, d'après le contenu de la DP, le Ministère fait appel aux ressources suivantes : analyste fonctionnel PRO (OPS), analyste fonctionnel PRO (déplacement) et analyste fonctionnel PRO (généraliste).

Étant donné que le Ministère fait la distinction entre les compétences techniques précises exigées pour ces ressources dans les grilles et l'ensemble de l'énoncé de travail, il serait logique que cette distinction soit également reflétée dans les taux quotidiens. Les analystes fonctionnels PRO qui sont spécialisés dans un module ou des processus opérationnels particuliers ne demandent pas le même taux que celui des analystes fonctionnels de la catégorie « généraliste ». Il serait avantageux pour le Ministère de séparer ces trois catégories dans les tableaux financiers afin que les fournisseurs puissent proposer des taux plus flexibles.

**R12.** Veuillez svp vous référer aux modifications #1 et #2 ci-dessus.  
-----

**Q13.** En ce qui concerne le volet 2, Gestionnaire de projet, Noté 3:

Pouvez-vous s'il-vous-plaît confirmer si EDSC accepterait un diplôme universitaire dans un domaine pertinent, comme la comptabilité ou en commerce. Un diplômé universitaire en comptabilité ou en commerce aurait permis au conseiller d'acquérir des compétences similaires/pertinentes pour cette exigence, comme quelqu'un qui aurait obtenu une désignation en comptabilité.

**R13.** Sous la pièce jointe 4.4 – Volet de travail 2, Critères d'évaluation des personnes proposées, P.9 Gestionnaire de projets, C3, les points seront accordés lorsqu'une ou plusieurs des certifications professionnelles valides suivantes sont détenues par la personne proposée et fournies:

- Certification de professionnel de la gestion de projet (PGP) ou certification connexe en gestion de projet;
  - Certification ITIL (Information Technology Infrastructure Library);
  - une accréditation professionnelle canadienne reconnue en comptabilité (CPA, CMA, CGA ou CA);
  - Baccalauréat d'une université reconnue avec spécialisation en comptabilité, en finances, en administration des affaires, en commerce ou en économie.
- 

**Q14.** En ce qui concerne le volet 2 - Expert conseil en gestion du changement, Noté 2:

Comme le rôle d'Expert conseil en gestion du changement est de soutenir le système d'entreprise, est-ce qu'EDSC accepterait la désignation ISP. La désignation de professionnel des systèmes d'information (ISP) implique un engagement à maintenir des normes élevées de compétence dans la planification, l'analyse, la mise en œuvre et l'acquisition de systèmes d'information. L'ISP est un cadre de compétences complet internationalement reconnu qui exige les candidats à maîtriser le corps CIPS de connaissances et de respecter le code d'éthique et de déontologie. Les détenteurs du titre ont donc maintenu les compétences les plus récentes et sont bien informés sur les dernières tendances de l'informatique et les meilleures pratiques.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
G9292-175967/A

Amd. No. - N° de la modif.  
006

Buyer ID - Id de l'acheteur  
110XN

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
G9292-175967

File No. - N° du dossier  
110XNG9292-175967

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

**R14.** Sous la pièce jointe 4.4 – Volet de travail 2, Critères d'évaluation des personnes proposées, P.1 Gestionnaire des mises à jour et des changements, C2, les points seront accordés pour les certifications professionnelles valides suivantes:

- Certification SAP délivrée par SAP;
- Certification de professionnel de la gestion de projet (PGP) ou certification connexe en gestion de projet;
- Titre professionnel comptable (CPA, CA, CGA, RIA/CMA); ou
- Désignation de professionnel des systèmes d'information (ISP).

-----

**Q15.** En ce qui concerne la partie 3 de la DDP, dans 3.2 Section I – Soumission technique, point a), (ii) «Projets antérieurs similaires» indique :

*b) que le projet doit avoir été terminé à la date de clôture des soumissions.*

Veillez confirmer que ce sont les jours facturables cités en référence qui doivent avoir été terminés à la date de clôture des soumissions et non l'ensemble du contrat/projet.

**R15.** Les jours facturables cités en référence doivent avoir été terminés à la date de clôture des soumissions.

-----

**Q16.** En ce qui concerne le volet de travail 1, exigence obligatoire de l'organisation O2: deux des catégories de ressources requises pour ce critère sont restrictives.

OPS : L'Outil de prévisions salariales (OPS) est principalement utilisé par le gouvernement fédéral. Hors, trois (3) consultants répondent au critère de 500 jours facturables au cours des cinq (5) dernières années. Ces trois (3) consultants travaillent pour la même entreprise.

Déplacement : Alors que des clients à l'extérieur du gouvernement fédéral utilisent ce module, les consultants sur place travaillant sur le module Déplacement, qui rencontrent le critère obligatoire de 500 jours facturables, proviennent toujours de la même entreprise.

Il est évident que les critères cotés pour les postes A2. Analyste fonctionnel PRO – Analyste fonctionnel SAP (niveau 3) – Gestion des déplacements (TM) et A.2 Analyste fonctionnel PRO – Analyste fonctionnel SAP (niveau 3) – Gestion des salaires (OPS) permettront à EDSC d'obtenir les services de consultants sur les modules OPS et Déplacement voulus.

Aux fins d'un processus concurrentiel équitable et ouvert, nous demandons respectueusement à EDSC de retirer le critère de 500 jours facturables pour les postes A2. Analyste fonctionnel PRO – Analyste fonctionnel SAP (niveau 3) – Gestion des déplacements (TM) et A.2 Analyste fonctionnel PRO – Analyste fonctionnel SAP (niveau 3) – Gestion des salaires (OPS) du Volet de travail 1, critère O2.

**R16** Pendant plus de 15 ans, dix-huit ministères fédéraux ont utilisé les ressources A2. Analyste fonctionnel PRO - Gestion des déplacements (TM), Gestion des salaires (OPS) et/ou généralistes. EDSC a présentement un besoin pour ces ressources. Veuillez svp voir les modifications #1, #2 et #4.

**\*\*\* TOUTES LES AUTRES CLAUSES & CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES \*\*\***